

Petite enfance

Laëtitia Médard, adjointe à la petite enfance a présenté 6 délibérations au conseil municipal de ce soir.

Parmi celles-ci, le renouvellement de la convention avec l'association Parenbougé et son service de garde à domicile « Parendom » qui, comme son nom l'indique, emploie des professionnels pour des heures de gardes au domicile des parents. Une priorité est accordée aux familles monoparentales et non imposables confrontés à des besoins de garde atypiques en raison de leur travail.

Par ailleurs, une convention de 3 ans sera signée avec l'association Merlinpinpin, gestionnaire de la crèche multi-accueil « les petits Merlins » qui ouvrira dans le quartier du Blosne. Celle-ci accueillera des enfants du quartier, des enfants dont les parents travaillent à l'Hôpital Sud ainsi que des enfants en situation de handicap.